

ENSEIGNEMENT BILINGUE FRANÇAIS-LANGUE REGIONALE. DOCUMENTS D'INFORMATION
(avril 2014)

La loi de refondation de l'école du 8 juillet 2013 dispose que « les familles sont informées des différentes offres d'apprentissage des langues et cultures régionales. »

Les documents suivants peuvent être portés à la connaissance des parents notamment lors des réunions d'information qu'il convient d'organiser dans les établissements.

- Les sections de langue régionale au collège:

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/langues-vivantes/IMG/pptx/Section_langue_regionale_college.pptx

- Dépliant d'information 1er degré:

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/langues-vivantes/IMG/pdf/Info_Ens_bilingue_V3-acad-A5-RS_2013-2.pdf

- Vidéo "J'apprends avec deux langues":

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/langues-vivantes/spip.php?article761&lang=oc_gsc

- Enseignement bilingue: le point de vue d'un psycholinguiste:

http://www.cndp.fr/crdp-toulouse/IMG/pdf/entretien_dalgalian.pdf
(réponses à des questionnements de parents)

- Dossier CRDP :

http://www.cndp.fr/crdp-toulouse/spip.php?page=dossier&theme=8&num_dossier=2520&univers=18

- Site d'Oc-Bi Aquitània

<http://ocbiaquitalia.free.fr/>

-Liste des sites bilingues de Midi-Pyrénées

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/langues-vivantes/spip.php?article926&lang=oc_gsc

D'autres documents sont accessibles sur le site académique d'occitan :

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/langues-vivantes/?lang=oc_gsc , rubrique "Enseignement bilingue"

TEXTES DE REFERENCE :

Loi de refondation de l'Ecole du 8 juillet 2013

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/langues-vivantes/spip.php?article1204&lang=oc_gsc

Brochure ministérielle « Langues régionales » (novembre 2013)

<http://www.education.gouv.fr/cid76555/une-brochure-sur-l-apprentissage-et-l-enseignement-des-langues-et-des-cultures-regionales.html>

Modalités de mise en œuvre de l'enseignement bilingue à parité horaire (circulaire n° 2001-167)

<http://www.education.gouv.fr/bo/2001/33/encartd.htm>

Enseignement bilingue en langues régionales à parité horaire dans les écoles et les sections "langues régionales" des collèges et des lycées. (arrêté du 12-5-2003)

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/24/MENE0301049A.htm>

Programme de référence pour le développement de l'enseignement de la langue et de la culture occitanes (2009-2015) dans l'académie de Toulouse

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/langues-vivantes/IMG/pdf/PROGRAMME_DE_REFERANCE_2009-2015_OCCITAN-liens--2.pdf